Annonces légales et judiciaires

TOGDOO

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 000 €
Siège social : BOEN (Loire)
3 Impasse des Cèdres
R.C.S. : SAINT ETIENNE 800 481 459

Modification

Aux termes d'une délibération du 19 décembre 2023, les actionnaires ont accepté la démission de Madame Anne JOUANJAN de ses fonctions de Présidente et ont nommé en remplacement Monsieur Luc JOUANJAN, demeurant à BOËN (Loire) 3 Impasse des Cèdres, à compter du 19 décembre 2023. Dépôt légal : R.C.S. SAINT ETIENNE.

POUR AVIS,

KAMOUNI PERE ET FILS

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : ROCHE LA MOLIERE (42230), ZI DU GALINAY
439 955 113 RCS ST ETIENNE

TRANSFORMATION

Suivant décisions de l'associé unique du 12/12/2023, il a été a décidé la transformation de la société en Société par actions simplifiée à compter du 01/01/2024, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son objet, sa durée et son siège social demeurent inchangés. Le Capital Social reste fixé à la somme de 10.000 €, désormais divisé en 200 actions de 50 € chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Forme : La Société, précédemment sous forme SARL a adopté celle de la Société par actions simplifiée. Président et associé unique : M. Azdine KAMOUNI demeurant à SAINT-ETIENNE (42230,) 1227 Route de Chénieux, SAINT VICTOR SUR LOIRE, nommé pour une durée illimitée. Cette transformation met fin à ses fonctions de gérant. Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Transmission des Actions : Sauf en cas cession à un associé, à un ascendant, descendant ou conjoint de l'auteur de la transmission, la cession d'actions à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise aux restrictions et conditions définies dans les statuts. Le dépôt légal sera effectué au GTC de ST ETIENNE. Pour avis

SALAISONS DU FOREZ CHAZAL

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : TRELINS (42130), 31 HAMEAU DES PIERRES
798 212 874 RCS SAINT-ETIENNE

Modification du capital

Suivant AGE du 26/10/2023, il a été décidé de réduire le capital social d'un montant de 1 000 €, pour le ramener de 10 000 € à 9 000 €, par voie de rachat par la Société et annulation corrélative de 10 Actions conformément aux articles L 225-205 et R 225-152 du Code de commerce.

Suivant procès-verbal du Président et associé unique du 13/12/2023, il a été constaté la réalisation de l'opération ci-dessus, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : capital social : 10 000 € - Nouvelle mention : capital social : 9 000 €.

L'article 9 des statuts a été modifié en conséquence.

Dépôt légal au GTC de ST ETIENNE. Pour avis

DP CREATION

SARL au capital de 227 000 €
Siège social : 28 bis Boulevard de l'Hippodrome, FEURS (Loire)
R.C.S. ST ETIENNE 478 425 119

Non dissolution

L'A.G.M. du 8 Décembre 2023 de la société « DP CREATION », a décidé, en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce et des dispositions statutaires de ne pas prononcer la dissolution de la société.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT-ETIENNE.

LE GERANT

Par arrêté ministériel du 27 décembre 2022, le tarif annuel 2023 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,183 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

SCI M IMMOBILIER

Société civile immobilière
au capital de 35 500,00 €
Siege social : 11 rue de la République
42700 FIRMINY
SIREN 440 360 873

Clôture de liquidation

Monsieur Jérôme MARTINS demeurant à à PONT SALOMON (43330) 19 rue Alphonse de Lamartine agissant en qualité de liquidateur, déclare que la liquidation de la société **SCI M IMMOBILIER**, Société civile immobilière au capital de 35 500,00 €, dont le siège est à FIRMINY (42700) 11 rue de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 440 360 873 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE dont la dissolution a été publiée dans ce même journal, le 15 septembre 2023 a été clôturée le 13 décembre 2023 suivant décision de la collectivité des associés après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion.

Le dépôt des actes sera effectué au greffe du tribunal de SAINT-ETIENNE.

Pour avis,
Le liquidateur.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11 juin 2019, Madame Marie Yvonne PERRONNET, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur René Jean PERRIN, demeurant à REGNY (42630) 5 rue des Fossés EHPAD le Bel Automne. Née à SAINT-IGNY-DE-VERS (69790), le 18 août 1926. Décédée à REGNY (42630) (FRANCE), le 23 octobre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Virginie VIAL, Notaire Associé de la Société par Actions simplifiée «Virginie VIAL, Emilie RIGNAUX et Pierre BOURRICAND», titulaire d'un Office Notarial à ROANNE, 3 Bis, rue Emile Noirot, soussignée, le 14 décembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maître Christine SOL DOURDIN, notaire à ROANNE (42300), référence CRPCEN: 42104, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de ROANNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

SICA S.A. EUREA COOP

Société Coopérative D'Intérêt Collectif Agricole SA
à capital variable
Siège social : 49 Route de St Etienne - 42110 FEURS
305 522 807 RCS Saint-Etienne

Avis

L'Assemblée générale ordinaire annuelle du 1er Décembre 2023 a décidé de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Christophe CHAVOT, ce dernier n'ayant pas sollicité le renouvellement de son mandat.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Saint Etienne.

Pour avis.

ETUDE GUILLAUBEY CHARLOTTE
58 ROUTE DE ST GERMAIN LAVAL
42510 NERVIEUX

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Charlotte GUILLAUBEY, Notaire d'un Office Notarial à NERVIEUX (Loire), 58, Route de Saint Germain Laval, CRPCEN 42040, le 14 décembre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation des biens pure et simple entre:

Monsieur Anthony Benoit DUBIEN, conseiller en franchise, et Madame Caroline AGHER-PELLEGRIN, responsable des affaires culturelles, demeurant ensemble à SAINT-GEORGES-DE-BAROILLE (42510) 110 C route de Pierre Bleue.

Monsieur est né à FEURS (42110) le 19 février 1980, Madame est née à MARSEILLE (13000) le 19 juillet 1979. Mariés à la mairie de SAINT-GEORGES-DE-BAROILLE (42510) le 19 juin 2021 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

LOIRE INDUSTRIE

S.A.S. au capital de 863 650 €
Siège social : Z.I. Le Clos Marquet
SAINT CHAMOND (Loire)
R.C.S. : SAINT ETIENNE 714 500 493

Modification

Suivant délibération du 13 décembre 2023, l'actionnaire unique de la société, a, à compter du 13 décembre 2023 :

1) accepté la démission de la société « ALLIANCE INDUSTRIELLE ROMAGNY » de ses fonctions de Présidente.

2) constaté la fin des fonctions de Directeurs Généraux des sociétés « H-CATH », « FINANCIERE IMMOBILIER ROMAGNY SOCIETE TRANSACTION – FIRST » et « K2H-INDUSTRIE »

3) nommé en remplacement aux fonctions de président, la société « FINANCIERE IMMOBILIER ROMAGNY SOCIETE TRANSACTION - FIRST » sise à SAINT CHAMOND (Loire), 2 rue Michel Rondet, Clos Marquet.

Suivant décision du 13 décembre 2023, le Président de la société a nommé aux fonctions de Directeur Général, la société « H-CATH », sise à SAINT GENEST LERPT (Loire) Chemin de la Rivoire, à compter du 13 décembre 2023.

Dépôt Légal R.C.S. : SAINT ETIENNE

LE PRESIDENT

SARL JADE

574 route du treve
42 320 CELLIEU
RCS Saint Etienne 852 617 398

Clôture de liquidation

Au terme du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire su 30/11/2023, il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :

- Approuvé les comptes de Liquidation
- Donné quitus au Liquidateur et l'ont déchargé de son mandat
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Saint Etienne

Mention sera faite au RCS de Saint Etienne

Pour avis

MAT OCCAS

Capital : 1000 €
Siège social : 22 rue vacher
42 000 Saint Etienne
Siret : 845 312 123 00019

AVIS DE MODIFICATIONS

Le 15/12/2023, par ASSP a été décidé de transférer le siège social au 20 rue vacher 42 000 Saint Etienne à compter du 15/12/2023

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification de l'objet social :

Achat vente véhicules automobile, véhicule industriels, pièces détachées, auto engins de chantier d'occasion, dépannage et remorquage véhicules, dépôts de matériels industriels et bâtiment, import export de toutes marchandises destinées à la commercialisation et en général la négoce sans aucune exception autant sur le marché local qu'international.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Saint Etienne.

Pour avis

TLS2A HOLDING

Avis de constitution

Par acte SSP du 14/12/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TLS2A HOLDING

Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés industrielles commerciales financières et ou immobilières, la gestion de portefeuille ainsi constitué, toutes opérations portant sur des valeurs mobilières, tous placements de capitaux sous toutes formes, le conseil et l'assistance en matière administrative et financière, ingénierie commerciale ainsi que toutes prestations de services destinées à faciliter le développement des entreprises, l'acquisition, la création, la location, la prise à bail ou la gérance libre, l'installation, l'exploitation de tous établissements se rapportant à l'activité ci-dessus. La gestion de tous fonds de commerce, biens mobiliers et immobiliers. La location de bureaux et prestations de services.

Siège social : 9 route de Vidrieux 42600 Lézigneux.

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans

Président : M. Thibaut DEBRAY, demeurant 9 route de Vidrieux 42600 Lézigneux

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

Clause d'agrément : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement.

Immatriculation au RCS de Saint-Etienne

CHRONIQUE JURIDIQUE /

Droit de préemption du preneur à bail

Aux termes de l'article L412-1 du code rural, *« le propriétaire bailleur d'un fonds de terre ou d'un bien rural qui décide ou est contraint de l'aliéner à titre onéreux, sauf le cas d'expropriation pour cause d'utilité publique, ne peut procéder à cette aliénation qu'en tenant compte, conformément aux dispositions de la présente section, d'un droit de préemption au bénéfice de l'exploitant preneur en place. Ce droit est acquis au preneur même s'il a la qualité de copropriétaire du bien mis en vente. »*

Ainsi, le preneur (qu'il s'agisse d'une personne physique ou morale) doit être titulaire d'un bail rural. Il importe peu que le bail soit verbal ou écrit.

Enfin, le preneur doit exploiter les terrains au moment de la vente.

Il devra, d'autre part, à compter de la préemption, se consacrer à l'exploitation du fonds pendant au moins neuf ans (art L411-59 du code rural), sauf incapacité grave et permanente.

La réunion de ces conditions ne suffit pas. L'article L412–5 du code rural en impose d'autres :

le preneur en place qui souhaite bénéficier de ce droit de préemption doit avoir exercé la profession agricole pendant au moins trois ans. La préemption pourra bénéficier tant au chef d'exploitation qu'aux salariés, ou encore à celui ayant bénéficié du statut d'aide familial pendant trois ans.

Le preneur, au jour où il entend préempter, ne doit pas être propriétaire d'un bien représentatif d'une surface supérieure à trois fois le seuil mentionné à l'article L 312–1 du code rural. L'article L412–5 du code rural traite de la propriété au sens général. Il ne distingue pas suivant le lieu de situation des parcelles. Ainsi, un preneur qui serait propriétaire de parcelles dans un autre département pourrait être interdit de préempter dans la Loire, eu égard aux parcelles détenues en propriété, dans d'autres départements. Le législateur a souhaité par cette disposition prévenir les risques de spéculation et d'accumulation de terres par une même personne.

Ce droit de préemption sera exclu dans les cas suivants : expropriation pour cause d'utilité publique ; apport par le bailleur à une société du bien loué ; en cas d'échange pour une opération d'aménagement foncier ; en cas de bail à nourriture ; en cas de bail de petite parcelle ; lors de mutation à titre gratuit (donation) et partage entre co-indivisaires ; lors de vente à des parents ou alliés du propriétaire jusqu'au 3e degré inclus (neveu ou nièce) et sauf si le preneur a lui-même cette qualité. Le preneur a le droit de préemption même si l'acquéreur a un lien de parenté plus proche. ■

Marie-Christine Persol,
FDSEA de la Loire, Service juridique

GROUPE CELDUC® SA

Au capital de 800 000,00 €
Siège social : 5 rue Ampère
42290 SORBIERS
RCS SAINT-ETIENNE 634 500 748

Ajout de commissaires aux comptes

L'AG du 8/12/2023 a décidé de nommer pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'en 2029 (exercice 2028) :

En qualité de commissaire aux comptes titulaire : SAS ASL EXPERTISE AUDIT – 305, impasse des Technicités, 43200 YSSINGEAUX

En qualité de commissaire aux comptes suppléant : SAS HLB AUDIT- 7, rue Louis de Charbonnel, 43120 MONISTROL SUR LOIRE

Pour avis

MARG3

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 297 300 euros
Siège social : Cabinet CJA, 5 rue Edouard Martel BP 41 42009 SAINT ETIENNE
791 987 449 RCS SAINT ETIENNE

Transfert du siège social

Aux termes d'une délibération en date du 27 novembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du Cabinet CJA, 5 rue Edouard Martel- BP 41, 42009 SAINT ETIENNE au 43 Rue du Docteur Paul Michelon, 42100 SAINT ETIENNE, à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

Suite des annonces légales en page 28

Paysans de la Loire

ANNONCES LÉGALES

Rapidité, simplicité, efficacité à votre disposition 24h/24

Rendez-vous sur notre site
www.paysansdelaloire.fr
... et en quelques clics,
publiez vos annonces légales

Annonces légales et judiciaires

Suite des annonces légales de la page 27

SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AP 42 19 0065 01 : superficie totale : 1 ha 50 a 40 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : AMBIERLE (1 ha 50 a 40 ca) - 'Les vernays': D- 1501- 1502- 1505.
Zonage : AMBIERLE : A
Loué par bail rural sur toute la surface

AP 42 19 0066 01 : superficie totale : 7 ha 70 a 17 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : AMBIERLE (7 ha 70 a 17 ca) - 'Les reynauds': D- 1860(J)- 1860(K)- 3535[2533].
Zonage : AMBIERLE : A
Loué par bail rural sur toute la surface

XA 42 23 0123 01 : superficie totale : 1 ha 42 a 87 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances non agricoles. Parcellaire : DOIZIEUX (1 ha 42 a 87 ca) - 'Les freysses': AC- 111- 112- 113- 114- 115- 116- 118.
Zonage : DOIZIEUX : A
Libre

XA 42 23 0122 01 : superficie totale : 6 ha 20 a 40 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances non agricoles. Parcellaire : SAINT-ROMAIN-LE-PUY (6 ha 20 a 40 ca) - 'Du prieure': ZH- 16(A)- 16(B)- 16(C)- 16(D)- 16(E)- 16(F)- 16(Z).
Zonage : SAINT-ROMAIN-LE-PUY : A-Nco
Libre

XA 42 23 0124 01 : superficie totale : 1 ha 38 a 40 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances non agricoles. Parcellaire : SAINT-DIDIER-SUR-ROCHEFORT (1 ha 38 a 40 ca) - 'De chantelot': AP- 120 - 'Le faux': AP- 128(J)- 128(K)- 129- 130- 131.
Zonage : SAINT-DIDIER-SUR-ROCHEFORT : RNU
Libre

XA 42 23 0125 01 : superficie totale : 4 ha 85 a 85 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances non agricoles. Parcellaire : SURY-LE-COMTAL (4 ha 85 a 85 ca) - 'Aubigny': BN- 61- 62- 65- 66- 67- 69- 76 - 'De boisset st priest': BN- 68- 70.
Zonage : SURY-LE-COMTAL : A
Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **06/01/2024** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer **www.safer-aura.fr**, soit par mail à direction42@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5 rue de la Télématique - 42000 SAINT-ETIENNE Cedex - Tél : 04.77.91.14.20 Mail : direction42@safer-aura.fr.

SASU HSF

Siège Social : 970 Route de chaussitre,
La Périnière 42 660 MARLHES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 décembre 2023 à MARLHES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : « HSF »
Forme sociale : SASU
Siège social : 970 Route de chaussitre, La Périnière, 42 660 MARLHES
Objet social :
La société a pour objet, en France et à l'étranger :
La prise de participation dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, et financières, mobilières ou immobilières, la gestion et la vente de ces participations ; La fourniture, notamment à ses filiales, de tous services d'assistance technique, administrative, commerciale ou de gestion ; L'exercice de tout mandat de dirigeant de ses filiales ; Toutes prestations de services et de conseils aux entreprises ; Le placement de ses fonds disponibles sur tous types de supports et sur tous marchés ; Toutes opérations immobilières, notamment d'achat, de location et de vente, en ce compris les opérations de marchand de biens.
Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptible d'en faciliter la réalisation.
Durée de la société : 99 ans
Capital social : 1 680 000 Euros
Président : Frédéric SOUVIGNET
Immatriculation au RCS de Saint-Etienne
Le président

Cession de fonds

Suivant acte reçu par Me TRAVELY, Notaire à MARCIGNY, le 20/12/2023, a été cédé par la société EURL BERNARD DUCROS MENUISERIE, SARL unipersonnelle au capital de 5.000,00€, dont le siège est à PERREUX (42), Le Bourg, au profit de la société RP Menuiserie, SARL au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à PERREUX (42), 18 rue Chantoiseau, un fonds artisanal et de commerce de travaux de menuiserie, bâtiment, pose, fabrication, installation, achat, vente de matériel et objets d'ameublement, tous agencements, sis à PERREUX (42), 18 rue Chantoiseau, appartenant au cédant, moyennant le prix de 110.000€ sans marchandises. Jouissance fixée au 20/12/2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la publication de la cession au BODACC, en l'Etude de Me Loïc GUITTON, sise à LE COTEAU (42), 1 rue Carnot, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire

ACTIPARC FEUILLANTIN

SAS au capital de 20.000 €
Siège social : 2 Rue Edouard Garet - Parc des Communaux
42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON
850.251.463. RCS SAINT ETIENNE

Dissolution

L'AGE du 18-12-2023, a décidé : la dissolution anticipée de la société **avec effet au 31 décembre 2023**, de nommer aux fonctions de liquidateur Monsieur René MOMEIN, demeurant 5, Place Maréchal Foch – Les Glycines – Parc d'Armeville – 42000 SAINT ETIENNE, et de fixer le siège de la liquidation au siège social.

LANGLOIS

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
au capital de 10.000 €
Siège social : 128 route de Lyon
42310 LA PACAUDIERE
539 410 266 RCS ROANNE

Transfert du siège social

En date du 08 décembre 2023, l'associée unique a transféré, avec effet immédiat, le Siège social à LAPALISSE (03120), 2 chemin de Rosières.
La société sera donc immatriculée au RCS de CUSSET.
Pour avis

PM PIZZAS

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros
Siège social : 68 Boulevard Fayol 42700 FIRMINY

Constitution

ACTE : sous seing privé du 18.12.2023
FORME : SAS
DENOMINATION : PM PIZZAS
SIEGE SOCIAL : 68 Boulevard Fayol 42700 FIRMINY
OBJET : Restauration rapide sur place et à emporter.
DUREE : 99 années
CAPITAL : 5.000 €
PRESIDENT : M. Pascal TERDZIS demeurant à AUREC SUR LOIRE (43110) 622 Route de la Faye
DIRECTEUR GENERAL : Mme Michèle TERDZIS demeurant à AUREC SUR LOIRE (43110) 622 Route de la Faye
Chaque action donne droit à une voix. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés.
IMMATRICULATION : RCS SAINT ETIENNE

ETN

SARL à associé unique au capital de 1.000 €
Siège social : 3 Route de Saint Bonnet Les Oules 42340 VEAUCHE
913.323.028 RCS SAINT ETIENNE

MODIFICATION DE L'OBJET

En date du 11/12/2023, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social qui devient : « L'Acquisition, la gestion et la disposition de valeurs mobilières ou titres émis par des sociétés françaises ou étrangères quels que soient leur objet social et activité.». L'article 2 des statuts sera modifié en conséquence.

EARL DE MOREL

EARL au capital de 106800 €
Siège social : MOREL 42220 Saint-Sauveur-en-Rue
791 396 484 RCS de Saint-Etienne

Modifications

L'AGE du 20/12/2023, a décidé, à compter du 1er janvier 2024:
- de transformer la société en GAEC, Groupement Agricole d'Exploitation en Commun, sans création d'un être moral nouveau,
- a nommé gérants : M. MAY Romain, demeurant 2650 rte de Morel 42220 Saint-Sauveur-en-Rue et Mme MAY née BRESTAZ Isabelle, demeurant 2650 rte de Morel 42220 Saint-Sauveur-en-Rue,
- a pris acte du départ de M. MAY André qui démissionne de ses fonctions de gérant au 31/12/2023 minuit,
- de modifier la dénomination qui devient : GAEC DE MOREL,
- de modifier l'objet en ajoutant les activités suivantes : exploitation d'installations photovoltaïques
Modification du RCS de Saint-Etienne

ORECC FOREZ

Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000,00 Euros
Siège social : 15, rue des Métiers
ZAC de Crémerieux
42600 SAVIGNEUX
447.472.556 R.C.S. SAINT-ETIENNE

Modifications

Suivant délibération d'une assemblée générale extraordinaire en date du 16/12/2023, il résulte qu'il a été décidé à l'unanimité de transformer la société en société par actions simplifiée sans création d'un être moral nouveau et d'adopter de nouveaux statuts, à compter de cette même date.
La dénomination de la société, son capital social, son siège social et sa durée demeurent inchangés.
NOUVELLES MENTIONS
FORME : Société par actions simplifiée
Les fonctions de M. Olivier ROMEUF, gérant, ont cessé du fait de la transformation.
Christophe TROULIER, demeurant à SAINT-FLOUR (Cantal), 8, Impasse de la Chaux, a été désigné en qualité de président de la SAS, à compter du 16/12/2023.
Olivier ROMEUF, demeurant à CHALAIN D'UZORE (42600), 8, Chemin de la Bosse, a été désigné en qualité de Directeur Général de la société, à compter du 16/12/2023.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-ETIENNE. Pour avis, le représentant légal.

Paysans de la Loire
ANNONCES LÉGALES
Une question ?
Appelez Pauline au
04 77 92 80 30
ou envoyez un mail à
legales@paysansdelaloire.fr

INTERLINK – HERLAUT DIFFUSION

EURL au capital de 15 000 €
siège social : ST ETIENNE (Loire)
32 rue Descartes
R.C.S. ST ETIENNE 392 447 751

MODIFICATION DE L'OBJET

Par décision du 15 décembre 2023, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la société, à compter du 15 décembre 2023, qui devient toutes activités liées à l'horticulture et à l'agriculture sous toutes leurs formes et notamment production, vente en l'état et après transformation de toutes fleurs, plantes, arbres, graines. L'exportation et l'importation de tous les produits, équipements et services. Le négoce national et international sous toutes ses formes et dans tous les domaines. Toutes opérations de vente et d'achat, soit en France soit à l'étranger, d'équipements industriels, équipements motocycles, machines et véhicules à moteur ; toutes prestations de services et opérations d'entretien ou de réparation s'y rapportant. Toutes opérations de courtage, la création, l'acquisition, l'exploitation, la vente, la prise ou la dation à bail de tous établissements industriels ou commerciaux se rattachant à cet objet. Toutes activités d'intermédiaire et d'agence commerciale. Toutes activités d'agrotourisme et locations saisonnières en demi-pension
DEPOT ET RCS : ST ETIENNE
LA GERANCE

AUJOURD'HUI, TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT.

Cet encart d'information est mis à disposition gratuitement au titre de l'article L. 541-10-18 du code de l'environnement.

Cet encart est élaboré par CITEO.